

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 25 février 2019

Communiqué de presse

Appel à projet : Investir dans vos compétences



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

Dans le cadre du Plan Investissement Compétences (PIC), le Haut-commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi a souhaité renforcer le repérage des publics et confie à la DIECCTE le lancement d'un appel à projets dédié au repérage et à la mobilisation des publics invisibles, notamment des plus jeunes d'entre eux issus des quartiers de la politique de la ville (QPV) et des zones rurales fragilisées.

L'objectif de cet appel à projet est de soutenir des actions permettant d'aller vers les jeunes invisibles (NEETS) de 16 à 29 ans issus notamment des territoires ruraux, des (QPV), tout en sortant d'une logique de dispositifs portés par des institutions disjointes.

En termes de contenu de projets attendus, il s'agira de donner un nouvel élan aux pratiques existantes ou de tester de nouvelles modalités d'intervention dans le « aller vers » et la « remobilisation » :

- « **aller vers** » : il s'agit d'**actions très concrètes** visant à se déplacer au domicile du public cible, dans les centres sociaux, le lieu d'activité, dans les centres commerciaux, organiser des événements sportifs, ludiques, culturels, festifs, organiser des actions de communication pour renforcer la connaissance des acteurs pouvant proposer des solutions aux jeunes, mobilisation de l'entourage et des pairs, co-construction d'initiatives avec et pour le jeune... ;
- « **remobilisation** » : une fois la personne identifiée, la dimension de « raccrochage » et de sécurisation du parcours est un facteur clef du succès de la stratégie de repérage et de mobilisation. Il s'agit de les « capter » et de les convaincre qu'une solution concrète et adaptée existe. Cette solution doit être attractive et devra les associer pleinement, en surmontant la défiance qu'ils peuvent avoir vis-à-vis des institutions ;
- « **faire connaître** » : des modalités innovantes de mobilisation sont attendues dans le cadre de cet appel à projets afin de « faire connaître » les acteurs pouvant proposer des solutions et leurs offres de services. Les offres de services elles-mêmes peuvent être amenées à évoluer pour s'adapter aux attentes des personnes.

Il s'agit de dépasser les logiques habituelles de parcours et de décloisonner l'offre pour les publics. A ce titre une dimension partenariale et territoriale des projets doit être recherchée. Des consortiums peuvent être proposés.

Les réponses à cet appel à projet sont attendues pour le 19 avril 2019 dernier délai.

Une commission de sélection se réunira d'ici le début du mois de mai.

Les réponses sont totalement dématérialisées et doivent impérativement se faire via la plateforme mes démarches simplifiées :

<http://martinique.dieccte.gouv.fr/Appel-a-projets-regional-Reperer-et-mobiliser-les-publics-invisibles-en>

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972